



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E145150

VALABLE JUSQU'AU 11/06/2027

ÉDITÉ LE

24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/01/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2012B00009

Siret : 538 841 610 00032

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 21 0177

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001633914/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001633914/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : APJ ENERGIES

4E ROUTE NATIONALE 5
21110 LONGEAULT-PLUVAULT

Téléphone : 03 45 42 56 18

Portable : 06 59 38 11 25

Fax :

Site Internet : <http://www.apjenergies.fr>

E-mail : contact@apjenergies.fr

Responsabilité légale :

JACQUOT ALEXIS GÉRANT

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/06/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	05/06/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	15/05/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	02/07/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	19/01/2023
o Chaudière bois	02/07/2026
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	21/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/10/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.